



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Lecture des décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales

DEL-2019-014

Numéro de la délibération : 2019/014

Nomenclature ACTES : Autres domaines de compétences, autres domaines de compétences des communes

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 28/01/2019

Date de convocation du conseil : 22/01/2019

Date d'affichage de la convocation : 22/01/2019

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, Mme Véronique RISSEL.

Étaient représentés : M. Georges-Yves GUILLOT par M. Paul LE GUERNIC, M. Eddy RENAULT par Mme Soizig PERRAULT.

Était absent excusé : M. Eric SEGUET.

Étaient absents : Mme Émilie CRAMET, M. Loïc BURBAN.

Lecture des décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales

Rapport de Madame La Maire

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 17 avril 2014 confiant à la Maire certaines compétences du conseil,

Vu les arrêtés de la Maire en date du 23 avril 2014 donnant délégation aux Adjointes,

Considérant que les décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 doivent faire l'objet d'un rapport au conseil municipal,

Nous vous proposons :

de prendre acte des décisions prises entre le 8 septembre 2018 et le 10 janvier 2019, soit les décisions numérotées DC/2018/0018 à DC/2018/0023 (selon le tableau ci-annexé).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 29 janvier 2019

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Numéro	Objet	Service
DC/2018/0001	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : consultation pour les prestations techniques au palais des congrès (Avenant) – Entreprise Excel Audio de Glomel (22)	DEA
DC/2018/0002	Acceptation de l'indemnité de la Compagnie d'assurance LA SMACL pour la réparation du véhicule CW-254-FJ accidenté le 19 août 2017 pour un montant de 139,38 €	SG
DC/2018/0003	Acceptation de l'indemnité de la Compagnie d'assurance LA SMACL pour le vol et les dégradations commises au Château des Rohan le 12 janvier 2017 pour un montant de 10 997,60 €	SG
DC/2018/0004	Acceptation de dons et legs : don d'un coffre en bois de style Louix XIII	DEA
DC/2018/0005	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 221 000 euros – Marché de travaux – Restauration de la tour-clocher de l'église Saint-Mériadec de Stival – Entreprise Les Charpentiers de Bretagne de Quistinc (56) pour 12 503,54 € H.T (lot 1) et Entreprise Alain Macé SARL de Trégueux (22) pour 11 227,52 € H.T. (lot 2)	CTM
DC/2018/0006	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 221 000 euros – Marché de travaux – Entretien et réparation – Programme 2016 du Château des Rohan – Commune de Pontivy	CTM
DC/2018/0007	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 221 000 euros – Marché de travaux – Désamiantage des écoles Albert Camus et Paul Langevin à Pontivy – Commune de Pontivy – Attribution du lot n°1 - Entreprise VALGO de Petit-Couronne (76) pour 16 792,80 € TTC	CTM
DC/2018/0008	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 221 000 euros – Marché de travaux – Désamiantage des écoles Albert Camus et Paul Langevin à Pontivy – Commune de Pontivy – Attribution du lot n°2 - Entreprise DEMOLITION BRETAGNE SERVICES (DBS) de Tréfléan (56) pour 11 766,00 € TTC	CTM
DC/2018/0009	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 221 000 euros – Marché de fourniture – Fourniture et livraison d'un chargeur télescopique d'occasion : Entreprise CLAAS de Noyal-Pontivy (56) pour 64 800,00 € TTC	CTM
DC/2018/0010	Acceptation de l'indemnité de la Compagnie d'assurance LA SMACL pour le remplacement du mobilier urbain endommagé Place du Souvenir le 3 juin 2017 pour un montant de 1 674,71 €	SG
DC/2018/0011	Marchés et accords-cadres de moins de 221 000 euros – Marché de service, prestations techniques au palais des congrès et au théâtre des halles – Entreprise EXCEL AUDIO de Glomel (22) – Avenant n°2	CTM

DC/2018/0012	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 221 000 euros – Marché de maîtrise d'oeuvre, construction de 6 courts de tennis extérieurs, de 2 paddles couverts, d'un club house, de vestiaires PMR et aménagement du site – Entreprise BE2TF de Brest (29) pour un forfait provisoire de rémunération de 42 502.00 € HT correspondant à un taux provisoire de 5.38 % pour un montant prévisionnel de travaux de 790 000.00 € HT.	CTM
DC/2018/0013	Acceptation de l'indemnité de la SMACL pour le remboursement d'un portable endommagé le 14 mai 2018 pour un montant de 533,07 €	SG
DC/2018/0014	Marchés et accords-cadres de moins de 221 000 euros – Marché de travaux : Remplacement de chaudières à l'école Diwan et au Théâtre des Halles – Attribution du lot n°1 – Entreprise TEXIER Jean-Noël SAS - Zac de Tréhonin de Le Sourn (56) pour un montant de 22 190,31 € HT soit 26 628,37 € TTC	CTM
DC/2018/0015	Marchés et accords-cadres de moins de 221 000 euros – Marché de travaux : Entretien et réparation – Programme 2016 du Château des Rohan – Commune de PONTIVY – Avenant n°2 de prolongation complémentaire du délai d'exécution des travaux du 31 juillet 2018 au 12 octobre 2018	CTM
DC/2018/0016	Marchés et accords-cadres de moins de 221 000 euros : Marché de prestations intellectuelles – Assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur l'étude de réaménagement de la rue Nationale à PONTIVY – Entreprise A3 PAYSAGE de Brest (29) pour un montant de 77 420,00 € HT	CTM
DC/2018/0017	Acceptation de l'indemnité de la SMACL pour un montant total de 24 081,35 € pour le remboursement des réparations des dommages supportés lors de la tempête ZEUS le 6 mars 2017	SG
DC/2018/0018	Marchés et accords-cadres de moins de 221 000 euros : Marché de travaux – remplacement de chaudières à l'école Diwan et au Théâtre des Halles – Attribution du lot n°2 – Entreprise Texier Jean-Noël de Le Sourn (56) pour un montant de 37 601,04 € TTC	CTM
DC/2018/0019	Acceptation du chèque d'un montant de 178.89 € correspondant à une indemnisation obtenue suite à un recours par la Compagnie SMACL Assurances pour un sinistre du 3 juin 2017	SG
DC/2018/0020	Acceptation du règlement de 2 978,19 € correspondant à l'indemnité versée par la Compagnie d'Assurance La Smacl pour le vol du véhicule immatriculé AD-373-PZ	SG
DC/2018/0021	Acceptation du chèque d'un montant de 1 898.00 euros pour le remboursement des dommages subis au Théâtre des Halles consécutifs à un dégât des eaux le 10 juin 2018	SG
DC/2018/0022	Acceptation du chèque d'un montant de 5 063.35 euros correspondant à l'indemnité versée par la SMACL pour les dommages subis sur l'Auberge de Jeunesse le 9 juillet 2018	SG
DC/2018/0023	Acceptation du chèque d'un montant de 4 231,56 € correspondant à une indemnisation obtenue suite à un recours par la Compagnie SMACL Assurances pour un sinistre du 6 mars 2017	SG

